A2J 58 60 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT

Objet : Paiement contributions Solde Taxe d'Apprentissage, Formation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint vos contributions pour l'année 2021

Le montant de votre solde taxe d'apprentissage est de 320 €

Veuillez adresser le règlement et le bordereau à :

APEP SUP

Le montant de *vos contributions OPCO* est de 4 377.73 € Veuillez adresser le règlement et la feuille de calculs à :

OPCO ATLAS, TSA 40 001 ,75621 Paris Cedex13

Vos règlements doivent impérativement parvenir à ce(s) organisme(s) avant la date limite indiquée sur chaque document. Nous vous souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS Votre Entreprise : Etablissement bénéficiaire : A2J **APEP SUP** 7 RUE DE LA VEGA 58 60 avenue du Général Leclerc 75012 PARIS 94700 MAISONS ALFORT Au service des entreprises et des apprenants Siren/Siret: 488084005 00021 Contact de l'entreprise à compléter : Nom: Prénom: Email: Tel: 362 456 € Votre masse salariale 2020 : x 0.68% =2 465 € Solde Ecole de 13 % TA 2021: 320 € Subvention en Matériel déductible : Bonus Alternant déductible: 320 € Montant de Votre Versement : Code UAI de l'Ecole : 0755775V Au profit de l'Ecole : APEP SUP Mode de règlement : Virement **IBAN** FR76 1010 7001 1400 5130 5911 525 BIC Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement Mode de règlement :

AIDE AU CALCUL DES CONTRIBUTIONS OPCO - 2021

Date limite de versement : 28/02/2021

RENSEIGNEMENTS

Raison Sociale

A2J

58 60 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT <u>Organisme</u>

OPCO

ATLAS

TSA 40 001

75621 Paris Cedex13

Siren/Siret: 488084005 00021 Code NAF: 6920Z Convention: 0787

Activité principale : Personnel des cabinets d experts comptables et ...

Effectif annuel moyen : 10

Effectif annuel moyen CDD :

Année de franchissement de seuil : Année de création : Soumise à la TVA : OUI

DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION CUFPAFormation Continue (A)

Formation Continue (A) 362 456 x 0.55 % 1993.51 €

TVA applicable (D) 239.22 €

Masse salarieale CDD: 0 €

Votre Contribution CPF-CDD (B) 0 x 1 % 0 €

Taxe d'apprentissage (E) 1993.51 x 0.68% x 87% 2145€

Acompte CUFPA (11 Salariés et plus UNIQUEMENT):

Acompte(s) déjà versé(s) :

A + B + D + E

A l'ordre de : OPCO ATLAS Montant à régler : 4 377.73 €